

AR PREFECTURE

016-211602362-20180209-D_2018_2_5 DE
Reçu le 03/03/2018

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MOUTHIERS-SUR-BOËME**

**8, place du champ de foire
16440-MOUTHIERS-SUR-BOËME
tél : 05.45.67.92.20 fax : 05.45.67.83.38
mairie@mouthiers-sur-boeme.fr**

**délibération :
D_2018_2_5**

L' an deux mille dix huit , le vendredi 09 février à 20 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur CARTERET Michel, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 23

Date de convocation du : 06 Février 2018

Présents : 16

Présents : Monsieur BARBE Hugues, Monsieur CARTERET Michel, Madame HITIER Marie-Christine, Madame LHOMME Michèle, Madame LOUVIÉ Catherine, Monsieur RABSKI Jean, Madame RELET Graziella, Monsieur REVEREAULT Jean, Monsieur TROUSSICOT Franck, Madame AUDUREAU-GROSS Peggy, Madame BERTIN Nathalie, Monsieur PORTE Henri-Renaud, Monsieur SUSSET Bernard, Monsieur NEBOUT Joël, Madame GROLEAU Rachel, Monsieur PONTINI Daniel

Votants : 19

**Objet : Avenant n°1 à la
convention de partenariat
relative au projet éducatif
territorial**

Pouvoirs :

Monsieur BORRÉDON Richard a donné pouvoir à Madame HITIER Marie-Christine
Madame COOLEN Anne-Marie a donné pouvoir à Madame LHOMME Michèle
Monsieur FOUCHÉ Joël a donné pouvoir à Monsieur PONTINI Daniel

Absent(s) :

Excusé(s) : Monsieur BORRÉDON Richard, Madame COOLEN Anne-Marie, Monsieur BERCHENY Dorian, Monsieur FOUCHÉ Joël, Madame TAMAGNA Véronique, Monsieur NOËL Frédéric, Madame SOULET Sandrine

Secrétaire de Séance : Madame Catherine LOUVIÉ

Fait et délibéré en mairie
les jour, mois et an que
dessus.

Au registre sont les
signatures. Pour copie
conforme.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'un avenant au Projet Educatif Territorial a été rendu nécessaire dans le but de pouvoir continuer l'existant pour l'année scolaire 2017-2018, en attendant le vote des compétences par la communauté d'agglomération de GrandAngoulême.

Entendu cet exposé, le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- **AUTORISE** le Maire à signer l'avenant n°1 à la convention de partenariat relative au Projet Educatif Territorial.

Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 09/02/2018, transmis en sous-préfecture et rendu
exécutoire le - 3 MARS 2018

Le Maire,
Michel CARTERET

